



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 21 juin 2023

Communiqué de presse

Premier bilan suite aux intempéries survenues dans la nuit du 20 juin dans le Tarn-et-Garonne

Émilie Saussine, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne, s'est rendue à Moissac et, avec le sous-préfet de Castelsarrasin, Arnaud Sorge, à Castelsarrasin pour constater l'ampleur des dégâts suite aux intempéries survenues dans la nuit.

Le 20 juin 2023, le département de Tarn-et-Garonne était placé en vigilance Orange aux orages par météo France et une alerte a été diffusé à la population en ce sens afin qu'elle prenne les mesures de sauvegarde et de comportement recommandées dans ces cas-là.

En fin d'après-midi, un système orageux circulant depuis le fond de golfe de Gascogne vers le pourtour du Massif Central et pouvant s'accompagner de chutes de moyenne à forte grêle, de fortes rafales de vents et de fortes à très fortes intensités pluvieuses s'est abattu dans l'ouest du département, provoquant des dégâts importants notamment sur le secteur de Castelsarrasin et Moissac.

Ces intempéries ont entraîné, durant la nuit, près de 300 interventions du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et 500 appels à la gendarmerie. Les dégâts relevés sont essentiellement matériels avec des toitures endommagées, et des inondations engendrées par les vents violents et la grêle.

Les agriculteurs ont également subi d'importants dégâts sur les cultures et les matériels. Arnaud Sorge, sous-préfet de l'arrondissement de Castelsarrasin, se rendra cet après-midi, avec les représentants professionnels et la direction départementale des territoires dans deux exploitations fortement touchées. Un recensement des dommages est en cours par la DDT et la Chambre d'agriculture, avec l'appui des organisations syndicales agricoles, pour déclencher la procédure d'indemnisation de solidarité nationale (ISN).